

Direction Proximité
Affaire suivie par Arnaud LATOUR
Tél. : 05 45 38 51 87

Réf. : AL/IC DAC202100065

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE
GRANDANGOULEME
25, Bd Besson Bey
16023 ANGOULEME CEDEX

A l'attention des co - présidents

Objet : Saisine du Conseil de développement sur le projet d'Agglomération « GrandAngoulême vers 2030 »

Chers

Messieurs les Co-Présidents,

Le Conseil de Développement a été associé dès 2020 aux travaux et au comité de pilotage sur le pacte de gouvernance qui a défini notre façon de travailler ensemble. Ce document-cadre fixe les principes directeurs qui vont guider la feuille de route de l'Agglomération en ce qui concerne son fonctionnement : transparence dans le processus décisionnel, solidarité et co-construction d'un vrai collectif de territoire avec les habitants et à leur service.

Ce pacte réaffirme également la volonté d'associer le Conseil de Développement aux travaux de la collectivité et plus largement celle d'intégrer les citoyens des 38 communes de l'Agglomération dans l'élaboration et le suivi des grands projets.

Je souhaite ainsi que le bureau communautaire poursuive ce travail collaboratif en vous associant au projet de mandat « GrandAngoulême vers 2030 » en cours d'élaboration dont l'objectif est de définir les principaux enjeux de notre territoire et choisir les chantiers emblématiques des 6 prochaines années. L'objectif est de finaliser ce projet d'ici l'été.

Nous avons fait le choix de vous saisir en amont du processus de travail à partir d'une première synthèse des orientations politiques recueillies par le bureau d'études L'A-Urba agence d'urbanisme de Bordeaux Aquitaine, qui nous accompagne dans cette démarche.

Ce document est un document de travail et nous souhaiterions recueillir l'avis du Conseil de Développement sur ces orientations ou les amender par votre regard citoyen et d'expert d'usage de notre territoire :

- À quels besoins des habitants, la collectivité doit-elle prioritairement répondre en 2030 ?
- Quels sont pour vous les nouveaux usages et modifications des pratiques collectives des citoyens ? Quels nouveaux besoins émergent ?
- Quels changements, innovations paraissent nécessaires ou commencent à apparaître ?
- Ces questions ne sont évidemment pas exhaustives et nous sommes à votre écoute sur les regards et les propositions que vous nous ferez.

Malgré des délais très contraints, il est impératif de pouvoir recueillir votre avis pour la fin du mois de mai afin de tenir compte de vos propositions et celles des conseils municipaux que je consulte parallèlement pour la première mouture de « GrandAngoulême vers 2030 ».

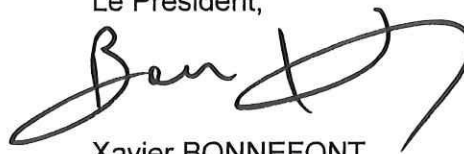
.../...

Je reviendrai vers vous courant juin pour vous rendre compte de l'avancée de ce projet et des orientations retenues.

Les élus en charge de ce projet et les services de GrandAngoulême sont à votre disposition pour toutes précisions et pour le suivi du projet.

Vous remerciant pour votre mobilisation et la prise en compte de l'intérêt général du territoire et de l'ensemble de ses habitants, je vous prie d'agréer, Messieurs les Co-Présidents, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,



Xavier BONNEFONT

PJ: 1

- Note de synthèse orientations « GrandAngoulême 2030 »